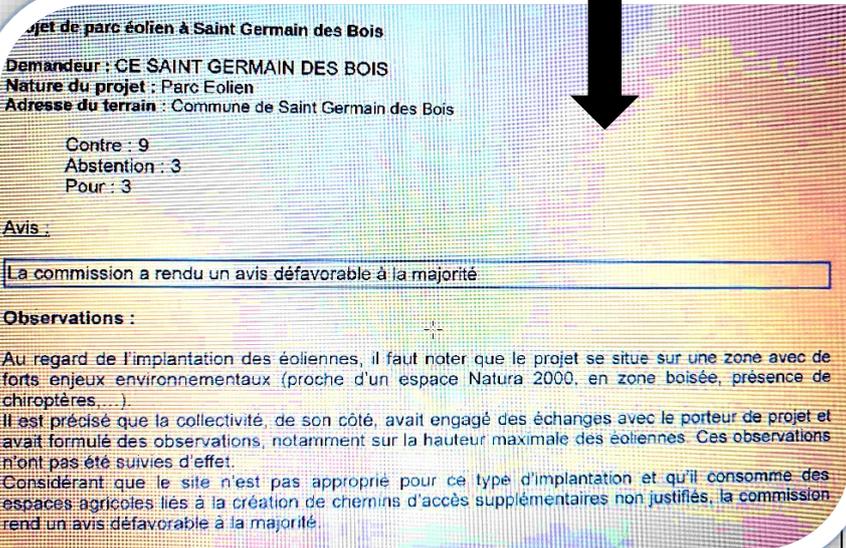


Avis défavorable aux projets des Peurnes à Barantheaume

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers, présidé par le Préfet vient d'émettre un avis défavorable

C'est très positif mais **seul** l'arrêté du Préfet refusant le projet des Peurnes et un délai de deux mois à l'issue duquel TotalEnergies ne l'aura pas traduit devant le Tribunal Administratif d'Appel de Nantes nous permettra de crier Victoire.



L'ASDE a rencontré le 12 juillet des élus du Conseil Municipal de Saint-Germain des bois.

A l'invitation du Maire, des membres de l'ASDE ont pu expliquer et commenter

les nuisances du projet des Peurnes, qui n'ont pas été suffisamment prises en compte dans l'étude du promoteur et qui concernent les points suivants :

- L'évolution défavorable des paysages,
- Les risques géologiques (impact des sols argileux sur les fondations),
- Les risques d'assèchement et/ou de pollution du forage agricole et des puits du hameau de Barantheaume,
- Les nuisances sonores subies par les riverains (sons et infra-sons),
- La hauteur des éoliennes non conforme à la délibération du Conseil Municipal (200 m au lieu des 140/150 demandés),
- Le chemin d'accès mal défini,
- La liaison au poste de raccordement (route de Bussy à Dun) imprécise,
- L'avis défavorable de l'aérodrome de Serruelles et celui des ULM de Dun,
- Les risques financiers lors du démantèlement,
- L'étude de la faune incomplète et orientée en faveur du donneur d'ordre TotalEnergies,
- La dévalorisation du patrimoine bâti,
- Le patrimoine historique insuffisamment pris en compte. Dans un rayon de 20 kms, nous avons recensé 83 sites remarquables, dont 68 monuments classés. Seule une faible partie a été prise en compte.
- Les impacts négatifs sur le tourisme et les hébergements qui n'ont pas du tout été pris en compte. Dans un rayon de 20 kms nous avons recensé 67 hébergements touristiques (hors hôtels et campings) dont 31 gîtes de France. Ces derniers vont perdre leur agrément si des éoliennes sont visibles.

Votre avis est important :

Manifestez votre opposition au projet des Peurnes et participez massivement à l'enquête publique qui aura lieu du lundi 29 août 2022 au vendredi 28 septembre 2022.

- **par oral** lors des permanences tenues par les commissaires enquêteurs en mairie de Saint-Germain-des Bois

Lundi 29 août 2022 14 h - 17 h
Mercredi 7 septembre 2022 de 9h à 12h
Jeudi 15 septembre 2022 14h à 17h
Vendredi 25 septembre 2022 de 14h à 17 h
Mercredi 28 septembre 2022 de 9h à 12h



Vous pouvez aussi déposer vos observations :

- **par écrit** sur le registre d'enquête ouvert à la mairie de Saint-Germain des Bois aux heures habituelles d'ouverture au public
- **par voie postale** à monsieur le président de la commission d'enquête sur le projet de parc éolien de Saint-Germain des Bois : mairie - 29 place de l'Église - 18340 Saint-Germain des Bois
- **par voie numérique** sur le registre d'enquête publique dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4112> ou via l'adresse mail suivante : enquete-publique-4112@registre-dematerialise.fr

**Réservez les 9 et 10 septembre 2022
Salle des fêtes de Saint-Germain des Bois**

L'ASDE organise 2 jours d'information publique sur le thème :
« Un regard sur la production d'énergie et la nature »

*** Vendredi 9 septembre :**

- **Après-midi** : Rencontre entre les enfants des écoles et **M Laurent Arthur** (*spécialiste européen des chauves-souris*)
- **à 20 h** : Conférence de **M Pierre Dumont** (*auteur de « Eoliennes chroniques d'un naufrage annoncée » et « L'écologie bananière »*) sur le thème :
« L'éolien terrestre n'est pas une question d'écologie, c'est une question d'argent »

*** Samedi 10 septembre :**

- **à 14 h** : Forum des discussions sur le thème :
Un regard sur la production d'énergie et la nature
Avec : Exposition de L. Arthur sur les Chauves-souris / Association Nature 18 / Association Bien vivre sur les rives de l'Auron / La Fauconnerie avec Henry Desmonts, Maître fauconnier.
- **à 16 h** : Doit-on avoir peur du nucléaire ? Par André Copin SFEN (société française d'énergie nucléaire)
- **à 17 h** : **Les élus** et les « énergies renouvelables » Avec : Gilbert Blanc, Maire de Mâron (*qui a déposé le Label « Commune sans éolienne »*) et Marilyn Brossat, Maire de Touchay, ainsi que des habitants victimes d'éoliennes.
- **à 18 h** : Conférence : « **synthèse du projet des Peurnes** » par des membres de l'ASDE qui ont étudié les 1 960 pages du dossier.
- **à 20 h** : Barbecue convivial

